



SOCIETE DE TIR AUX ARMES A FEU DE SPORT BROUCH

Association sans but lucratif – Fondée en 1962 – Affiliée à la F.L.T.A.S.

Siège social : BROUCH/MERSCH

Adresse postale : 2, an der Koll – L-7414 BROUCH – Tél./Fax Stand : 23 63 92 21

DEMANDE D'ADHESION 2025 Sept-Dec 2025

Secrétariat :
Laurence Gengler-Valmorbida

(A remettre au stand de tir aux mains de la présidente ou de la secrétaire)

Mail: stb.secretariat@gmail.com

Site: www.stb.lu

Le(La) soussigné(e) _____
nom _____ prénom _____

Date et lieu de naissance _____

Profession _____ Nationalité _____

Domicile _____
n° et rue _____ code postal et localité _____

Tél. _____ GSM _____

E-Mail ou Fax _____



désire adhérer à la **Société de Tir aux Armes à Feu de Sport de Brouch.**

Je pratique le tir sportif (cocher ce qui convient) : par plaisir / pour la compétition

TIR au **PISTOLET** : air comprimé / petit/gros calibre

TIR à la **CARABINE** : air comprimé / petit/gros calibre

Je demande d'avoir une licence fédérale (nécessaire pour participation aux matchs fédéraux)
oui Non **Merci de cocher ce qui convient**

Je vire ce jour au **CCPL LU94 1111 0351 0487 0000 (Société de Tir Brouch)** la somme de :

<input type="checkbox"/>	Adulte	175,00 €	50 € Cotisation (sans licence) + 125 € Droit d'inscription inclus
<input type="checkbox"/>	Junior	135,00 €	50 € Cotisation Junior (-21 ans) (sans licence) + 125 € Droit d'inscription inclus.

et **présente une copie** de ce virement **lors de la remise** de mes documents. Par la présente, je m'engage à prendre connaissance des règles de tir, à me soumettre et à respecter les prescriptions de la Société.

Un training de sécurité pour nouveaux membres est obligatoire

◆ Ci-joint: une copie **LISIBLE** de ma carte d'identité, une **photo passport** (ou jpeg par mail) et la **preuve de paiement**

◆ Je suis ou j'étais membre de la Société de Tir de : _____

et j'accepte de prendre ma **1^e licence à Brouch**

_____, le _____
signature

A noter : *Conformément à l'article 11 de l'autorisation ministérielle et pour éviter toute incertitude, les ordonnances et la première carte de membre seront remises à chaque membre, en main propre, soit par le président, soit par le secrétaire, de préférence au stand de tir.*

En signant cette demande je consens que mes données soient utilisées à des fins de gestion du club et pour satisfaire les obligations légales. La STB respecte la législation se rapportant à la protection de la vie privée, à la protection des données, à la confidentialité et à la sécurité des données personnelles dont notamment le règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE, tel qu'il peut être remplacé, modifié ou réadapté applicable depuis le 25 mai 2018.